

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE MATELAS » en abrégé
« SIM »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
VRIDI PETIT-BASSAM, Lot 3, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE DE
MATELAS » en abrégé « SIM »

Objet : FABRICATION DE MATELAS MOUSSE ET OUATES ;
FABRICATION DE MOBILIERS DE TOUS GENRES ;
SACHERIES ET FABRICATIONS DE DIVERS MATERIAUX EN
MATIERES PLASTIQUES ET ASSIMILEES.

Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous s ou de droits ou autrement;

D'une manière générale, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 15,000,000 F CFA divisé en (1500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
VRIDI PETIT-BASSAM, Lot 3, Ilot 39

Dirigeant(s) M DAKROUB MAHMOUD (COGÉRANT), M
MKANA MOUSTAPHA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03111 du 14/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39816/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

